

FAITS SAILLANTS

Plusieurs événements récents, comme les inondations, les feux de forêt ou les vagues de chaleur, illustrent les conséquences des changements climatiques sur les communautés. Il est possible de diminuer leurs impacts en s'y adaptant et en contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). L'action climatique représente aussi une opportunité de progresser vers des communautés plus durables, plus en santé et plus équitables, au bénéfice des générations actuelles et futures.

Le Portrait de la vulnérabilité aux changements climatiques et de l'action climatique de la municipalité régionale de comté (MRC) de La Côte-de-Beaupré propose une analyse de la vulnérabilité des communautés aux changements climatiques. Il présente les principaux enjeux climatiques susceptibles de survenir d'ici 2050, leurs impacts sur la santé, la sensibilité de la population et la capacité d'adaptation des communautés.

Pour ce faire, la Direction de santé publique du CIUSSS de la Capitale-Nationale a consulté dix-sept acteurs du territoire, synthétisé des données provenant d'une trentaine de sources et consulté divers experts.

Certains enjeux climatiques nécessitent davantage d'attention puisqu'ils sont susceptibles de survenir plus fréquemment, d'affecter davantage de personnes ou d'avoir des conséquences plus importantes :



Les épisodes de chaleur extrême;



Les feux de forêt et la mauvaise qualité de l'air qu'ils peuvent entraîner;



Les tempêtes, précipitations extrêmes et inondations, incluant les glissements de terrain;



L'érosion des berges et les zones immergées.



Il va de soi que tout le territoire profiterait d'une stratégie d'adaptation aux changements climatiques. Néanmoins, **certains secteurs apparaissent prioritaires** dans cette lutte. À cet effet, il importe d'améliorer la résilience :

- ✓ Des secteurs situés en zone inondable dans la municipalité de Beaupré;
- ✓ De la municipalité de Château-Richer, de ses voies ferrées exposées, ainsi que de ses berges considérées comme des sites vulnérables par rapport à l'érosion des berges;
- ✓ Des zones habitables de Château-Richer, de Sainte-Anne-de-Beaupré et de Beaupré ayant des îlots de chaleur;
- ✓ De sept écoles, de trois résidences pour personnes âgées et d'un CHSLD situé dans des îlots de chaleur;
- ✓ Des municipalités de Saint-Tite-des-Caps, de Beaupré, de Sainte-Anne-de-Beaupré et de Château-Richer où la population, en raison de son âge ou de ses caractéristiques socio-économiques, est plus sensible aux impacts des changements climatiques d'après l'indice de sensibilité développé par l'Université Laval.

Toute la population peut être affectée d'une manière ou d'une autre par les changements climatiques, mais chacune n'est pas égale face à eux. Certains sous-groupes seront probablement plus touchés, notamment les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de pauvreté, les personnes en situation d'itinérance, les personnes isolées socialement, les personnes ayant une ou des maladies chroniques ou une incapacité, les producteurs agricoles et les travailleurs extérieurs. Être attentif à leurs vécus et leurs expériences est essentiel pour assurer une action climatique juste et efficace.

Pour permettre aux communautés de mieux s'adapter, les acteurs consultés ont fait ressortir l'importance de renforcer :

- ✓ La compréhension des changements climatiques au sein de la population et l'acceptabilité de l'action climatique;
- ✓ La qualité des bâtiments et des infrastructures, et leur adaptation aux enjeux climatiques;
- ✓ L'accès aux soins de santé et de services sociaux;
- ✓ La gouvernance locale, les politiques et les initiatives en lien avec la lutte aux changements climatiques;
- ✓ La disponibilité de ressources financières pour l'action climatique.

Les transports représentent le premier secteur à l'origine des émissions de GES sur la Côte-de-Beaupré (59 %), suivi de l'agriculture (24 %).

Plusieurs actions pour diminuer les émissions de GES ont aussi des bénéfices pour la santé des citoyens et des citoyennes. Certaines parmi elles apparaissent prioritaires :

- ✓ L'accélération du virage vers une mobilité collective et active, sécuritaire et accessible pour tous;
- ✓ L'adoption d'une alimentation durable, notamment en favorisant les protéines végétales, l'agriculture locale ainsi que l'implication et la concertation des différents acteurs du système alimentaire;
- ✓ La transition vers les énergies propres, surtout dans les secteurs industriel, commercial et institutionnel;
- ✓ La transition vers un mode de consommation et de production respectant les limites planétaires, entre autres en contribuant au partage des biens et services;
- ✓ La gestion des matières résiduelles, incluant la réduction à la source.

Les données présentées dans ce portrait pourront être utilisées pour soutenir le développement et la mise en œuvre d'un éventuel plan territorial de lutte aux changements climatiques. Celui-ci pourrait inclure des stratégies et des mesures d'adaptation aux changements climatiques, ainsi que des mesures d'atténuation des émissions de GES en mettant au cœur de cette planification structurante la santé et la qualité de vie des citoyens et citoyennes de tous les horizons. Les acteurs du territoire pourront compter sur les forces du milieu et sur les initiatives déjà en place pour y arriver, ainsi que sur le soutien de la direction de santé publique.